

FEDERATION FRANCAISE DE SKI
COMITE REGIONAL DU MASSIF DES VOSGES
24, Avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

Mulhouse, le 13 octobre 2005

Jean-Paul MARX
Président du C.R.M.V.

CIRCULAIRE N° 14/ 2005-2006

aux

Clubs
Membres du Comité Directeur
Responsables de Commissions,
C.T.S

Objet : REPARTITION DES CARTES S.N.T.F. demi-tarif
SAISON 2005/2006

Chers Amis,

Le total des cartes SNTF demi-tarif au niveau national passe de 4000 à 3000, ce qui fait une diminution de 25 %.

Je vous adresse ci-joint le formulaire habituel, que vous vous voudrez bien remplir, en tenant compte de cette diminution, et envoyer **SANS FAUTE POUR LE 31 OCTOBRE 2005**

au Président du Comité Départemental dont vous dépendez.

Celui-ci aura la charge de contrôler les renseignements donnés et d'effectuer la répartition des cartes SNTF qui lui seront attribuées sur le quota régional, en fonction des titres délivrés.

IMPORTANT : Le nombre de fraudes de l'hiver dernier, dont les responsables ont prêté leur carte à des tiers, a nettement augmenté et joue sérieusement en notre défaveur dans nos contacts avec le S.N.T.F.
A l'avenir, le nombre de cartes sera maintenu à 3000.

Nous vous donnons ci-dessous les adresses des Présidents de Comités Départementaux :

- BAS-RHIN : Dominique KELLER - Maison des Sports - B. P. 28 -
67035 - STRASBOURG Cedex
- HAUT-RHIN : J-Paul KLING - 7, rue R. Schmitt - 68920 WINTZENHEIM
- VOSGES : Pierre SACHOT - 102 Chemin des Epinettes 88400 GERARDMER
- MEURTHE
& MOSELLE : Jean-Marc VILLEMEN - 6, chemin de Rehainviller - 54300 HERIMENIL
- MOSELLE : Marc GENEVE - 35, rue de Nachy - 57140 WOIPPY
- TERR. BELFORT : J-Claude L'EPINGLE - 33 rue du Magasin - 90000 BELFORT
- HAUTE SAONE : René CLAUDEL - 25, rue du Plain - 70250 RONCHAMP

Un contrôle de la validation des "Licences Carte Neige" Compétiteurs ou Dirigeants 2005/2006 sera effectué avant l'envoi des cartes SNTF au Président du Club..

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et vous prions d'agréer, Chers Amis, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président du Comité
Régional du Massif des Vosges

Jean-Paul MARX

ADDITIF

au TABLEAU de CALCUL de la REPARTITION des CARTES S.N.T.F.

(circulaire n° 14 -2005/2006)

NOM DU CLUB

Nombre de CARTES demandées :

Renseignements à fournir obligatoirement :

(à placer dans l'ordre préférentiel) au cas où le nombre total dépasserait le quota attribué par Comité Départemental.

Nom du bénéficiaire de la carte SNTF/FFS	Fonction dans le Club	N° Licence Carte Neige <u>validée en 2005/2006</u> Compétiteurs ou Dirigeants
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A adresser au Président de votre Comité Départemental avec le tableau au verso dûment complété POUR LE 31 OCTOBRE 2005

Date et signature du PRESIDENT :

